

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22052 - 81ÈME ANNÉE

**Restructuration possible de l'actionnariat de Tereos Océan Indien : le CGPER exige une remise à plat globale**

**L'occasion pour les planteurs de prendre le pouvoir à Tereos Océan Indien**



La crise de la filière canne à La Réunion connaît un nouvel épisode révélateur des fragilités structurelles qui la traversent. Au cœur des tensions : la stratégie de l'industriel Tereos Océan Indien, acteur central puisqu'il détient la totalité de son actionnariat, marquée par un désengagement partiel de sa maison mère, la co-

**opérative française Tereos, peut être l'occasion pour les planteurs de prendre le pouvoir à Tereos Océan Indien et donc de décider de la stratégie de la filière, à condition d'être associés aux discussions.**

Confrontée à une baisse de ses profits à l'échelle internationale, la coopérative a engagé depuis 2021 une politique de recentrage et de réorganisation. L'objectif affiché est d'améliorer sa performance en cédant des actifs jugés non stratégiques. Cette logique financière se traduit aujourd'hui par des arbitrages qui dépassent largement les frontières européennes et affectent directement des pays comme La Réunion.

### **Tereos se désengage du Kenya et de la Tanzanie**

Le communiqué publié le 26 mars confirme cette orientation. Tereos y annonce la recomposition du capital de la société Sucrères des Mascareignes Ltd (SML), basée à l'île Maurice. Détenant jusqu'ici 40 % de cette structure, le groupe se retire au profit de l'actionnaire majoritaire historique, Miwa Sugar Ltd, désormais seul maître à bord. Présent en Tanzanie et au Kenya, SML développe des activités intégrées allant de la culture de la canne à la production de sucre, de mélasse et d'électricité issue de la valorisation des co-produits.

Cette décision s'inscrit dans une dynamique plus large. Dès le 30 janvier, Tereos avait annoncé la mise en vente de son usine d'Andrade au Brésil, l'une des six unités industrielles qu'il exploite dans ce pays où il figure parmi les principaux producteurs de sucre. Ces désinvestissements successifs témoignent d'une stratégie globale de rationalisation, dictée par des impératifs économiques mais lourde de conséquences sociales et territoriales.

À La Réunion, ces annonces alimentent les interrogations. La CGPER dénonce un profond mépris : « on découvre dans la presse qu'un changement d'actionnaire se prépare autour de Tereos... sans aucune

concertation avec les planteurs. C'est inacceptable ». Le syndicat rappelle que les producteurs « produisent la richesse de cette filière » tout en étant exclus des décisions : « pas dans la gouvernance, pas dans le capital, juste bons à fournir la matière première et à subir ». Pour la CGPER, « ce modèle est à bout de souffle » et la question centrale est désormais posée : qui décide de l'avenir de la filière canne à La Réunion ?

Dans ce contexte, la recomposition en cours pourrait aussi ouvrir une fenêtre d'opportunité. Le désengagement partiel de Tereos peut en effet être l'occasion pour les planteurs de peser davantage, voire de prendre une part décisive dans le capital de Tereos Océan Indien. À condition d'être pleinement associés aux discussions, ils pourraient ainsi participer directement aux choix stratégiques et rééquilibrer les rapports de force au sein de la filière.

### **La CGPER exige une remise à plat globale**

Face à cette situation, la CGPER affirme qu'elle ne « laissera pas faire » et exige une remise à plat globale : répartition de la valeur, gouvernance, place des producteurs. « Les planteurs doivent être autour de la table. Pas sur le menu », martèle-t-elle. Entre logique financière globale et réalités locales, l'équilibre apparaît de plus en plus fragile, rendant indispensable une refondation du modèle pour garantir la pérennité de la filière.

Face à cette situation, le syndicat affirme qu'il ne « laissera pas faire » et exige une remise à plat globale : répartition de la valeur, gouvernance, place des producteurs. « Les planteurs doivent être autour de la table. Pas sur le menu », martèle-t-il. Cela illustre l'urgence d'une réforme pour garantir la pérennité de la filière.

**M.M.**

## **Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

## Assemblée plénière du Département du 15 avril 2026

# Abstention Jean-Yves Langenier lors du vote sur la motion sur les hausses des prix des carburants porté par la majorité départementale

Le 15 avril, les conseillers départementaux ont débattu autour de trois motions parmi lesquelles la motion relative à la hausse des prix des carburants et à ses conséquences sur le pouvoir d'achat et l'économie réunionnaise.

Dans un communiqué de presse, le Département a estimé que la collectivité, dirigée par Cyrille Melchior, « mobilise une enveloppe supplémentaire et parfaitement identifiée de 5 millions d'euros, financée sur ses fonds propres. Cette décision s'inscrit dans une réponse immédiate à la hausse brutale des prix des carburants et à ses conséquences directes sur le pouvoir d'achat des Réunionnais. Cette mesure correspond à la réalité d'un engagement budgétaire clair, chiffré et opérationnel ».

En fait, 60 000 Réunionnais bénéficieront d'une aide comprise entre 50 et 200 euros, pour faire face aux dépenses essentielles du quotidien : carburant, gaz, santé ou alimentation, selon le communiqué du Département. Lors des débats, le groupe socialiste a alerté que plusieurs publics ont été mis de côté, parmi lesquels les travailleurs précaires, qui peinent à payer cette hausse des prix du carburant.

Pour sa part, l'élu communiste a également insisté qu'il fallait « élargir les publics bénéficiaires de cette aide, car les gens voient leur pouvoir d'achat diminuer de plus en plus ».

Le président du Conseil départemental, Cyrille Melchior a pointé du doigt la responsabilité de la Région : « il convient de rappeler une réalité essentielle : la fiscalité sur les carburants relève de la compétence exclusive de la Région, qui vote et perçoit le produit de l'octroi de mer sur les carburants, quel que soit l'utilisateur ou le secteur économique concerné. Le Département, pour sa part, ne perçoit aucun produit de cette taxe et ne dispose donc d'aucun levier fiscal direct sur les prix à la pompe ».

Jean-Yves Langenier a dénoncé le ton polémique et

tion de la majorité départementale. Il a rappelé que la Région a déjà pris des mesures et des engagements dans la prise en charge des conséquences de la hausse des prix des carburants et des efforts supplémentaires sont à l'étude.

La Région « a pris des engagements » et « des efforts supplémentaires ont été pris dans le budget de la Région ». L'élu communiste a assuré que « la Région fait une part importante » dans la prise en charge de la hausse des carburants.

Selon le conseiller départemental du Port, la Région a déjà distribué une part importante de l'octroi de mer (près de 80 %) et les communes en bénéficient pour équilibrer leurs budgets de fonctionnement (jusqu'à 40 % pour certaines communes)

« On est face à un désastre économique et social, dans ce contexte, et il faut rappeler que l'on se doit de répondre au mieux aux besoins de la population. Raisons pour lesquelles, cette motion est inacceptable et en termes de contribution, Il faut voir du côté de l'Etat et des sociétés pétrolières qui engrangent d'énormes bénéfices ».

Jean-Yves Langenier du Port et Harry Mussard de Saint-Joseph ont été les seuls à s'abstenir lors du vote de cette motion relative à la hausse des prix des carburants et à ses conséquences sur le pouvoir d'achat et l'économie réunionnaise.

# Oté

## Aprésa ! wi vé pa mi mète aou dsi mon livré ? » In kozman pou la rout

Mézami zot i koné demoune néna in pé tout kalité issi La Rényon konm partou dsi la tèr, done azot in pyé zot i pran in karo. Done azot in plass pou rakokiyé, zot i alonz la zanm. Sé dir azot konm lé difissil pou konduir lo mond.

Mé konm mi di souvan lé pa touzour ké demoune i sède dovan in volonté égzazéré é dann nout lang konm dan, n d'ote néna zarguiman pou rézisté. Sé an fouyan dann somi-lo mo lo gran Daniel honoré ké mwin la trouv kozman-la é lidé la vni dann mon tête pou done in bon répons mon bann kamarad.

La vi ossi son koté i aprann anou dé shoz é dannbann zistoir d'famiye néna kozman wi pé baz déssi... Dann mon zansète l'avé in fèzèr d'mèb é li l'avé bonpé kamarad. In zour li désside fé in tabouré pou in kamarad é kan lo kamarad i vien pran, on\_ète, li domann konbien li doi é mon zansète i di : »Wi doi pa mwin arien ! »

Lo ga i rofléshi in pé épi li di si mwin téi koné sa lété gratuite mwin nora dmann deu. Mi koné pa kossa zot i anpanss mé sirésèrtin sé in moune téi rèv fé mark son nom dsi livré d'famiye lé zot.

Alé : Mi kiote azot rofléshir la dsi é ni retrouv pli dvan, sipétadyé !

*Justin*